

COMMUNE DE BEURAINS
(Pas-de-Calais)

ARRETE n° ST/2024/45

PORTANT AUTORISATION DU DOMAINE PUBLIC

Nous, Maire de la Commune de BEURAINS ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales;

VU le Code de la Route ;

VU la demande formulée par l'Association NO LIMIT afin d'organiser la fête du 14 juillet 2024.

CONSIDERANT qu'il convient de règlementer les occupations du domaine public qui dérogent à son utilisation normale, d'assurer la sécurité et de prévenir les accidents lors de cette manifestation « du 14 juillet » qui aura lieu le dimanche 14 juillet 2024 de 11h00 à 18h00.

ARRETONS :

Article 1 : Monsieur GACI Jérémy représentant l'association NO LIMIT est autorisé à occuper l'espace extérieur, sis à l'espace Jules Verne, 25 rue Pierre Curie à Beurains dépendant du domaine public communal le dimanche 14 juillet 2024 de 8h00 à 20h00.

Article 2 : les bénéficiaires s'engagent à respecter, en toutes circonstances, les lois et règlements se rapportant tant à l'occupation des lieux qu'à l'activité autorisée.

Article 3 : à l'expiration de la présente autorisation, pour quelque cause que ce soit, l'occupant sera tenu de remettre les lieux dans leur état initial et de les évacuer sans délai.

Article 4 : la signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place par les soins des services techniques municipaux.

Article 5 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Beurains par les soins de Monsieur le Maire.

Article 6 :

- Monsieur le Directeur Général des services de la Mairie de BEURAINS ;
- Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux ;
- Monsieur Le Médiateur ASVP de la Commune de BEURAINS ;
- Monsieur le Commissaire de Police d'ARRAS ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;
- Monsieur le Directeur du Centre de Secours et d'Incendie ;
- Monsieur le Président de NO LIMIT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Décision rendue exécutoire par la publication le 11/07/2024

Fait à BEURAINS, le 10/07/2024

Po
Pierre ANSART
Maire
Vice-président de la CUA



[Signature]